

**LIMOGES** 

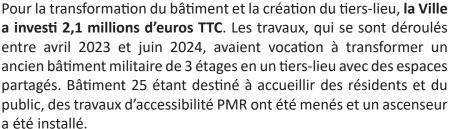
## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 12 septembre 2024

## Reconversion de l'ancienne caserne Marceau : un chantier de plus de 2 millions d'euros investis par la Ville pour la création de ce tiers-lieu



Dans le cadre du projet de transformation de l'ancienne caserne Marceau en écoquartier, la Ville de Limoges a souhaité la création d'un tiers-lieu sur l'un des anciens bâtiments d'hébergement dit Bâtiment 25. Ce dernier est ainsi devenu un espace collaboratif et partagé de 2 500 m², destiné à encourager les projets collaboratifs autour de l'artisanat et de l'économie circulaire.





Au rez-de-chaussée, outre l'isolation des murs, le changement des menuiseries intérieures, la réfection des installations électriques, les volumes existants ont été entièrement repensés pour la création du tiers-lieu : un auditorium avec son bar ouvert, un espace restauration, une boutique, la création de sanitaires, un pôle Arts et Arts du Feu, des ateliers bois et métal.

Au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages, les murs/sols/plafonds ont été entièrement rénovés pour créer des bureaux ou ateliers privatifs, des bureaux de coworking, des salles de réunion mais aussi une salle mutualisée bien-être...

Le 8 juillet dernier, le maire de Limoges Émile Roger Lombertie et la présidente de la SCIC SAS BÂTIMENT 25 ont signé un bail emphytéotique afin de permettre au gestionnaire, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif BÂTIMENT 25 de développer ses activités.









